

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Patrick VIVERGE, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 8  
Nombre de présents : 6 (quorum : 5)  
Nombre de procurations : 1  
Nombre de votants : 7  
Date de convocation : 13 avril 2023  
Date de publication du procès-verbal sur le site internet : **27/04/2023**

**Présents** : Norbert BACKENSTRASS – Christine BERREZ – Frédéric GUERINET – Sophie MAIRE – Roland VANDELLE – Patrick VIVERGE

**Absent excusé** : Isabelle BOURGEOIS.

**Procuration** : Isabelle BOURGEOIS (procuration donnée à Mme BERREZ)

Mme Sophie MAIRE est désignée par les membres du conseil municipal pour être secrétaire de séance.

**Ordre du jour** :

Approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du 11 avril 2023

1. Vote du budget 2023
2. Affectation des résultats 2022

*M. le maire ouvre la séance à 18 h 03.*

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2023

*Le PV est approuvé sans modification.*

1. Vote du budget 2023

M. le maire fait remarquer que le budget a été modifié comme cela avait été demandé lors de la réunion du 18 avril.

Roland Vandelle et Sophie Maire déplorent le fait que le budget de fonctionnement n'ait pas été modifié, alors que de nombreuses lignes auraient pu être ajustées.

M. le maire affirme que l'important est le budget d'investissement. Il est présenté en mentionnant les projets.

Roland Vandelle demande des explications sur le projet de la rue de Foucherans : Plus de 100 000 € ont été payés en 2022, plus d'autres factures en 2023, ce qui lui paraît dépasser le total.

M. le Maire confirme que l'opération est très claire et qu'il a tous les éléments.

Sophie Maire demande les bilans financiers de l'effacement et l'aménagement de la rue de Foucherans.

M. le Maire s'engage à envoyer les bilans aux conseillers.

Frédéric Guérinet demande que pour l'année prochaine, il y ait une vraie concertation pour le budget afin de ne pas arriver à la situation de cette année, et le bâtir ensemble comme les années précédentes, avec si possible la présence de Maëlle JALLET, la secrétaire de mairie.

Roland Vandelle souligne le fait qu'il serait bien qu'elle y assiste avec un portable pour prendre des notes et faire les modifications directement sur le fichier.

Frédéric Guérinet : Il faudra également s'organiser pour le suivi de tous les projets d'investissement.  
Sophie Maire rajoute qu'un suivi est important également du début jusqu'à la fin, notamment pour le suivi des dépenses.

Le budget est ensuite mis au vote. 7 voix POUR.  
Il est voté à l'unanimité.

## 2. Affectation des résultats 2022

L'affectation des résultats est voté à l'unanimité. 7 voix POUR

Arrivée de Laurent COURCENET à 18h15.

M. le maire se questionne sur le fait de faire signer Christine Berrez pour Isabelle Bourgeois les documents budgétaires. M. le maire pense que pour le budget c'est particulier et que la procuration ne peut pas être utilisable.

## 3. Questions diverses

Frédéric Guérinet rappelle les décisions prises lors de la réunion du mardi 18 avril, notamment sur la communication : il est possible désormais de ré accéder à une copie de la boîte mail de la mairie sans interférer au travail de la secrétaire. C'est opérationnel. Il demande qui est intéressé pour obtenir cet accès.

Une 2<sup>ème</sup> session est opérationnelle sur l'ordinateur dans lequel de nombreux dossiers sont mis en partage. On ne peut pas les modifier mais y accéder.

Norbert Backenstrass et Laurent Courcenet souhaitent accéder à la boîte mails. La secrétaire de mairie, Maëlle Jallet a dû également trier et remettre les anciens mails, notamment pour le dossier télésurveillance, le budget...

M. le maire dit qu'il n'y a pas beaucoup de mails qui ont un intérêt quelconque.

Frédéric Guérinet indique que c'est surtout pour les projets.

Christine Berrez : cela signifie que la secrétaire de mairie n'a pas beaucoup de mails intéressants ?

M. le maire : Si, il y en a bien sûr, mais elle reçoit beaucoup de publicités.

Frédéric Guérinet informe que les boîtes mails en copie n'ont aucun impact sur la boîte mail de la mairie.

Roland Vandelle : il n'y a jamais eu d'interférence avec la boîte mail de la mairie.

M. Le maire souhaite qu'on mette des délais pour ne pas perdre du temps, notamment pour la demande de devis, pour éviter de reporter les questions.

Norbert Backenstrass demande si on ne peut pas faire un doodle.

Sophie Maire : il faut présenter les différents devis lors du conseil

Mr le maire : plus on a de devis plus on embête les artisans

Sophie Maire : nous avons l'obligation d'en présenter entre 2 ou 3

Mr le maire : pour le prochain conseil, nous avons beaucoup de factures à valider à ou non.

Laurent Courcenet s'excuse d'avance car il ne pourra pas être présent.

Frédéric Guérinet : La secrétaire de mairie demande comment elle doit nous présenter les pièces jointes pour les conseils. Soit par dossier soit individuellement.

Laurent Courcenet demande à Roland Vandelle s'il a retrouvé la différence sur l'opération rue de Foucherans et souligne l'importance de bien vérifier. Roland Vandelle rappelle qu'il l'a demandé à Mr le maire qui confirme avoir le bilan global du SIDEC.

Christine Berrez souligne une erreur pour le prochain conseil : une facture de + de 1000 € est mise dans la liste des décisions du maire.

Laurent Courcenet souhaite qu'on revienne sur la délégation du maire limitée à 300€

Fred Guérinet suggère d'en parler plus tard suivant l'organisation et le travail autonome de chacun.

Roland Vandelle suggère qu'il est assez simple de faire des procurations afin de ne pas être tous présents.

Sophie Maire ne comprend pas car de nombreuses dépenses ont déjà été votées et ont fait l'objet d'une délibération. Il faudrait revoir avec la TP afin de ne pas repasser ces factures une nouvelle fois en conseil.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par M. le maire à 18 h 28.*

Le secrétaire de séance,  
Sophie MAIRE



le président de la séance,  
Patrick VIVERGE

